



Ville de
Rivière-du-Loup

Service du greffe
et des affaires juridiques

Procès-verbal

Numéro de résolution

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP TENUE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE, EN VERTU DE LA DIRECTIVE ÉMISE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, LE 15 MARS 2020, DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19, DONT LA CAPTATION EST DISPONIBLE EN DIFFÉRÉ SUR [YouTube.com](https://www.youtube.com), LE LUNDI 6 AVRIL 2020 À 18 H 15.

Sont présents: La mairesse, madame Sylvie Vignet, le maire suppléant, monsieur Steeve Drapeau, les conseillers, messieurs Jacques Minville, Gérald Plourde, Mario Bastille, André Beaulieu et Nelson Lepage.

Également présents: Le directeur général, monsieur Denis Lagacé, et le greffier, M^e Georges Deschênes, OMA, avocat.

FORMANT QUORUM DUDIT CONSEIL SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LA MAIRESSE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Steeve Drapeau, appuyé par le conseiller Gérald Plourde:

Que ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté:

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 30 mars 2020;
4. Demande de financement temporaire en attendant le financement permanent pour le règlement d'emprunt numéro 2023 relatif à la mise à niveau des infrastructures et des équipements du Centre Premier Tech dans le cadre de la tenue des Jeux du Québec - Hiver 2021;
5. Demande de financement temporaire en attendant le financement permanent pour le règlement d'emprunt numéro 2025, afin de réaliser des travaux de pavage, de construction de trottoirs et de bordures de rue;
6. Approbation des comptes et salaires de mars 2020;
7. Période de questions;
8. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 MARS 2020

Il est proposé par le conseiller Mario Bastille, appuyé par le conseiller Gérald Plourde:

Rés. n°
160-2020

Rés. n°
161-2020



Ville de
Rivière-du-Loup

Service du greffe
et des affaires juridiques

Procès-verbal

Numéro de résolution

Rés. n°
162-2020

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 30 mars 2020 de 20 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **DEMANDE DE FINANCEMENT TEMPORAIRE EN ATTENDANT LE FINANCEMENT PERMANENT POUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2023 RELATIF À LA MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS DU CENTRE PREMIER TECH DANS LE CADRE DE LA TENUE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2021**

Il est proposé par le conseiller Nelson Lepage, appuyé par le conseiller Jacques Minville:

Qu'en attendant le financement permanent du règlement d'emprunt numéro 2023 relatif à la mise à niveau des infrastructures et des équipements du Centre Premier Tech dans le cadre de la tenue des Jeux du Québec - Hiver 2021, ce conseil prie la Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup située au 315, boulevard Armand-Thériault à Rivière-du-Loup d'avancer à la Ville, sur billets signés par la mairesse et le trésorier, une somme n'excédant pas 250 000 \$;

Qu'en reconnaissance des avances qui seront faites par la Caisse, la mairesse et le trésorier soient autorisés à signer en faveur de ladite caisse des billets à ordre payables à demande, à la date avec intérêt courant sur ceux-ci et les renouvellements en tout ou en partie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. n°
163-2020

5. **DEMANDE DE FINANCEMENT TEMPORAIRE EN ATTENDANT LE FINANCEMENT PERMANENT POUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2025, AFIN DE RÉALISER DES TRAVAUX DE PAVAGE, DE CONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET DE BORDURES DE RUE**

Il est proposé par le conseiller Mario Bastille, appuyé par le conseiller Gérald Plourde:

Qu'en attendant le financement permanent du règlement d'emprunt numéro 2025 décrétant une dépense de 1 925 965 \$ et un emprunt de 825 985 \$ pour réaliser des travaux de pavage, de construction de trottoirs et de bordures de rue, ce conseil prie la Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup située au 315, boulevard Armand-Thériault à Rivière-du-Loup d'avancer à la Ville, sur billets signés par la mairesse et le trésorier, une somme n'excédant pas 825 985 \$;

Qu'en reconnaissance des avances qui seront faites par la Caisse, la mairesse et le trésorier soient autorisés à signer en faveur de ladite caisse des billets à ordre payables à demande, à la date avec intérêt courant sur ceux-ci et les renouvellements en tout ou en partie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. n°
164-2020

6. **APPROBATION DES COMPTES ET SALAIRES DE MARS 2020**

Il est proposé par le conseiller Jacques Minville, appuyé par le conseiller Steeve Drapeau:



Ville de
Rivière-du-Loup

Service du greffe
et des affaires juridiques

Procès-verbal

Numéro de résolution

Que tous et chacun des comptes et salaires mentionnés dans la liste de mars 2020 soient approuvés et payés et que la mairesse et le trésorier soient autorisés à certifier à cette fin ladite liste au montant de 12 134 412,27 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance extraordinaire n'étant pas diffusée en direct sur les ondes de MATv, Madame la Mairesse ne répond à aucune question, mais souligne que l'enregistrement de la séance sera diffusée pour l'écoute en différé à partir de [YouTube.com](https://www.youtube.com) et que les questions concernant les sujets à l'ordre du jour de cette séance pourront être transmises par courriel au directeur général à l'adresse ville@villerdl.ca ou par téléphone au (418) 867-6700 à compter de demain.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le greffier,

La mairesse,

Georges Deschênes, OMA, avocat

Sylvie Vignet

